



THX Pharma annonce la publication de sa lettre aux actionnaires

Lyon, France – 8 janvier 2026, 18h CET – THX Pharma (Theranexus), société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques rares, annonce ce jour la publication de sa lettre aux actionnaires.

Pour télécharger la newsletter, cliquez [ici](#)

Cette lettre est également consultable sur le site internet de Theranexus ([lien](#)), dans l'onglet Actionnaires/rubriques Documents financiers.

Theranexus invite ses actionnaires à s'inscrire ([lien](#)) pour recevoir l'ensemble des communications de la Société

A propos de THX Pharma

THX Pharma (Theranexus) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques rares. Son premier médicament, TX01, sera prochainement commercialisé, notamment en Europe par Exeltis, mais également aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, dans la maladie de Niemann-Pick de type C et la maladie de Gaucher. Son second médicament, Batten-1, vise la forme juvénile de la maladie Batten et pourrait être la première thérapie envisagée dans cette forme. THX Pharma dispose également d'une plateforme innovante d'oligonucléotides antisens, coconstruite avec des laboratoires de premier rang, toujours dans le domaine des maladies rares neurologiques.

THX Pharma, un nom commercial de Theranexus, est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259- ALTHX).

Pour plus d'informations :
<http://www.theranexus.com>

Suivez-nous sur LinkedIn



Contacts :

THX PHARMA
Christine PLACET
Directeur Administratif et Financier
contact@thxpharma.com



FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à THX Pharma (Theranexus) et à ses activités, notamment ses perspectives et ses développements produits. Theranexus estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables. Toutefois, elles ne constituent pas une garantie de performance future, car elles concernent des événements futurs dépendant de circonstances incertaines et de divers risques et aléas, y compris ceux décrits dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 29 avril 2025 sous le numéro D.250350, disponible sur le site internet de la société (www.theranexus.com), ainsi que sur les évolutions de la conjoncture économique.